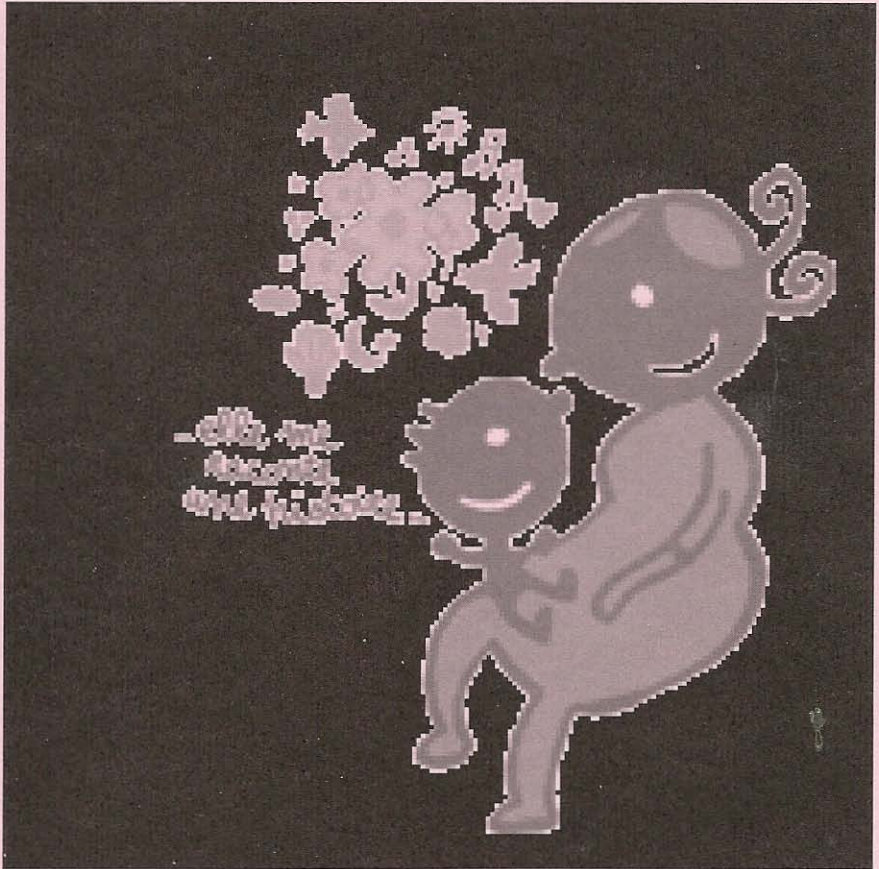
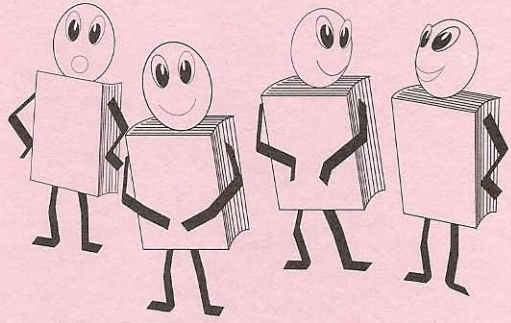


HORS-TEXTE



Bulletin de l'AGBD - Genève
Mars 2009 - No 88



ce qu'ils ont dit

Salut, je m'appelle Hector, Hector Fenouilh. J'ai douze ans, je suis en sixième, et il y a deux mois, j'ai écrit un roman pour adolescents qui s'appelle *Les bilingues*. Personne ne le sait encore, mais ça devrait bientôt faire un carton. C'est une histoire hyper originale qui parle d'une classe de sixième à Paris où tous les élèves apprennent en première langue en même temps le français et le chinois. Dans la classe, y a la moitié de Chinois et la moitié de Français (avec en plus des tas de semi-Chinois, semi-Français), donc ça fait plein de chocs de culture, c'est comique. C'est un roman distrayant, qui s'adresse à un public large, pas seulement aux adolescents, mais aussi aux adultes, à tout le monde en fait, de sept à soixante-dix-sept ans, un peu comme ont déjà fait dans le passé d'autres romans jeunesse célèbres comme *Le Petit Nicolas* ou *Bilbo le Hobbit*.....

Ecrire un roman pour adolescents, c'est bien, mais le publier, c'est mieux, ça tape plus au fond des yeux. Actuellement, mon but dans la vie, c'est donc ça, faire publier *Les bilingues* afin qu'il devienne assez vite un succès hors norme à même de me faire profiter de toutes les retombées de la gloire, y compris au collège. Je me heurte ici malheureusement à un premier obstacle clair, mon âge. Faire publier un roman, c'est tout bête, mais ça veut dire d'abord proposer un texte à des éditeurs, et, au minimum, avoir une adresse ou une identité d'adulte (ne serait-ce que pour recevoir leurs réponses et être pris au sérieux). Or je peux bien sûr pas impliquer mes parents dans toute cette histoire avant que le succès n'éclate, je veux leur faire la surprise le moment venu, ça se comprend, c'est de la psychologie de base. A priori, donc, pas facile. Heureusement, à ce problème épineux, j'ai une réponse cristalline, qui est mon grand frère Jean-Luc.

EDITORIAL

Voici un numéro particulier. D'abord parce qu'il est le premier de l'année 2009, qui marque le 30^{ème} anniversaire de notre revue. C'est en effet en novembre 1979 qu'en paraissait le premier numéro. Nous comptons bien entendu sur notre comité pour célébrer dignement cet événement... à bon entendeur... Et puis, parce qu'outre ses rubriques habituelles (*Allo biblio échos* et *Entre deux vagues*), le traditionnel Rapport annuel et néanmoins présidentiel du mois de mars, retraçant les activités de notre association, un nouvel article de Marie-Aude Python consacré à une enquête sur les publics des animations des municipales genevoises, vous trouverez la première partie d'une fiction *bibliothécomico-policière*.

Certains bibliothécaires genevois ne le savent que trop bien, les bibliothèques scolaires de notre canton (Cycle d'orientation, postobligatoire, CRDP, etc.) ont migré de l'antique *Bibal* à *Flora*. Cette migration, qui n'est pas terminée, s'est passée dans la douleur et c'est le moins qu'on puisse dire. En réalité, 2008 a bien été *l'annus horribilis* des bibliothécaires du DIP. La faute n'en n'incombe pas aux responsables du projet *Bibliodip*¹, mais bien aux concepteurs du logiciel, qui ont livré un produit bien mal ficelé et c'est un euphémisme. Aujourd'hui les choses vont mieux, même si tout n'est pas parfait, mais les bibliothécaires ne sont encore que sur les premiers escarpements d'une montagne de travail, ne serait-ce que pour rattraper près d'un an de retard de catalogage. Cependant au cours de l'automne dernier, considérant qu'il valait mieux rire de nos malheurs, que d'en pleurer, le soussigné s'est mis à écrire un petit feuilleton, diffusé presque quotidiennement, imaginant une *abracadabrantesque* histoire policière ayant pour cadre nos bibliothèques. Diverses personnes, notre président Pierre Boillat en tête, ayant trouvé quelques qualités à ce bref *polar* et suggéré sa publication dans Hors-Texte, nous vous en livrons une première partie, assortie du traditionnel (à suivre) des feuilletons, aux fins de ménager un peu de suspense, du moins auprès de celles et ceux d'entre vous qui ne l'ont pas encore lu.

J'espère que vous aurez autant de plaisir à le lire que j'en ai eu à l'écrire et en remerciant comme à l'habitude nos contributeurs, je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro hivernal.

Eric Monnier

¹ Cf. Hors-Texte, n° 81, mars 2007, p. 24-27

Post-scriptum : Mon appel à participer au concours des photos mystères de bibliothèques a été (modestement) entendu, 4 d'entre vous ont participé et reconnu la bibliothèque de Kamouraska, coquet village des bords du Saint-Laurent au Québec. Le tirage au sort, effectué par une main innocente (qui n'est pas la mienne, l'innocence m'ayant, à mon grand âge, depuis longtemps quitté) a désigné notre collègue Marinette Gilardi, qui recevra le flacon promis. Le concours continue bien sûr dans ce numéro (en 3^{ème} de couv.).

Errata

Un malheureux accident de *copiage-collage* a rendu quelque peu abscond le compte-rendu de Pierre Boillat consacré à la réévaluation des fonctions, en page 8 de notre dernier numéro. En fait, il faut en arrêter la lecture au mot « tutelle », sis à la ligne 8, le reste ressortant d'un précédent article sur le même sujet. Cette histoire de réévaluation durant quasi depuis l'époque sumérienne, on pardonnera à notre président ce petit pataquès.

Quant à moi, j'ai réussi l'exploit d'écorcher le prénom d'un autre président, en omettant le « c » de Barack Obama. Pour ma peine, je l'ai copié 10 fois.



BILLET DU PRESIDENT ou quand l'AGBD vous invite

Aux 320 membres de l'AGBD,
A la communauté des lecteurs de Hors-Texte,

Avec la parution de ce premier numéro de Hors-Texte pour 2009, il serait tentant de se prêter au jeu des bilans. Le rapport annuel, ci-dedans présent, nous y inviterait avec d'autant plus de force. Non point, chers membres. Je cultive avec constance et abnégation l'idée que la vie de notre association s'inscrit, tel un long fleuve tranquille (?) dans un écoulement continu depuis sa source en 1972 vers son avenir, son delta indésiré, son estuaire toujours repoussé. Une année n'est donc ni une fin en soi ni un tout achevé. Les statuts imposent le rapport annuel et la mémoire de notre association s'y fondera pour beaucoup. Ici présentement, je souhaite modestement ouvrir une parenthèse.

Le rapport annuel s'est fait l'écho des animations proposées en 2008. Peu nombreuses, car le nouveau comité – c'est compréhensible – s'est cherché un rythme et un cap, ces animations ont été boudées par nos membres. La marmite de l'Escalade, seule réussite de l'année, a rencontré, fort heureusement, un certain succès ; elle a été surtout une belle occasion de fête sur les lieux même d'une catastrophe, l'incendie des bibliothèques aux Philosophes. Par contre, quelles déceptions pour les ratées de la visite du Centre d'information et de documentation du CICR et les deux jours programmés de visites de bibliothèques à Lyon. Je ne fabulerai pas sur les raisons de ces échecs. Le comité veut aller de l'avant et vous propose un riche programme pour 2009. En voici les grandes lignes :

- trois conférences attractives, tenues par Mme Fabienne Regard (historienne, spécialiste de la mémoire vivante), MM. Dominique Lahary (directeur de la Bibliothèque départementale du Val d'Oise et grand visionnaire du monde bibliothéconomique) et Pio Pellizzari (directeur de la Phonothèque nationale suisse) vous seront proposées dans le cadre des Midi-AGBD, entre midi et deux heures (logique !), au centre ville ;
- le samedi 6 juin, une visite de bibliothèques en Haute-Savoie : château de Menthon-Saint-Bernard et sa riche bibliothèque du XVIIIe siècle, une conférence sur les rapports entretenus entre Genève et la Savoie et finalement une visite de la Bibliothèque municipale d'Annecy (bibliothèque Bonlieu) avec présentation d'ouvrages prestigieux, anciens comme contemporains.

Vous recevrez sous peu plus d'informations à propos de ces manifestations. Le comité vous encourage à profiter, c'est bien le mot, profiter, de ces opportunités. Ayez la curiosité de tendre l'oreille pour des conférences passionnantes ou de regarder au-delà de votre bibliothèque vers celles de la région proche.

Le comité souhaite vraiment que ce cycle de conférences soit vécu comme un apport à la culture professionnelle de chacun. En d'autres termes, nous vous invitons à considérer ces présentations comme des cours de formation continue. L'AGBD fournira, sur demande, des attestations de présence afin de prouver aux employeurs l'apport « professionnel » reconnu par une association professionnelle du contenu de ces conférences. Elles permettront, nous l'espérons, au maximum de collègues de se déplacer, même s'ils doivent « grignoter » du temps de travail pour y assister. J'avancerais même que ces conférences devraient se dérouler entièrement durant les heures de travail, puisque nous les considérons comme de la formation continue (et que les employeurs sont tenus d'offrir du temps à leurs employés pour parfaire leurs connaissances professionnelles). Mais entre les rives de la belle théorie et celles de la dure réalité, que de ponts sont encore à construire...

Le désintérêt – réel ou imaginé – de nos membres à l'encontre des animations n'est pas une spécialité de l'AGBD. Loin s'en faut. Des rencontres régulières entre les représentants des associations professionnelles de Suisse romande, il en ressort un constat analogue de désaffection généralisée. Et l'on se pose inévitablement des questions. Faut-il poursuivre ce qui n'intéresse pas ? Est-il encore besoin de se retrouver entre bibliothécaires à l'heure des rencontres virtuelles sur l'incontournable toile binaire ? Et si l'AGBD ouvrait un compte sur Facebook ? Nous n'en sommes pas là. Et si peu de monde se déplace, alors regroupons ce public en ratissant plus large. Les associations romandes ont formulé l'intérêt d'organiser des événements en commun. A voir.

En conclusion provisoire, je tiens à remercier très vivement Chantal Gallarotti, membre du comité et responsable des animations, qui s'investit sans compter pour vous proposer un programme de conférences des plus alléchant. Je remercie aussi sincèrement notre collègue Nancy Rihs, membre, qui est à l'origine du voyage en Haute-Savoie et de son riche programme.

*
* *

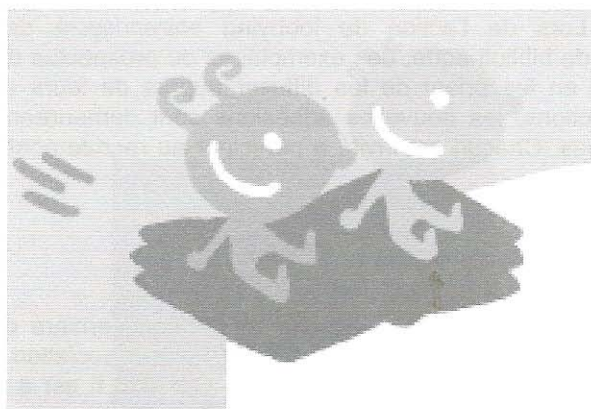
Né pour lire

Pomme de reinette et pomme d'api
Tapis tapis rouge
Pomme de reinette et pomme d'api

Tapis tapis gris

Vous trouverez annexé à ce numéro de Hors-Texte un papillon annonçant et le printemps prochain et l'action « Né pour lire ». « Né pour lire », initiative conjointe de la fondation Bibliomedia Suisse et de l'Institut suisse Jeunesse et Médias, promeut la lecture auprès des tout-petits. Chaque nouveau-né reçoit à la maternité une mallette contenant trois livres. Si les parents sont invités à introduire le livre dans la vie de leur enfant, les bibliothécaires ont aussi un rôle à prendre. En plus d'avoir la chance d'inscrire gratuitement les nouveaux-nés (ou presque) dans leur bibliothèque, ils peuvent organiser des animations à destination de ce jeune lectorat accompagné de leurs parents. Une formation à destination des bibliothécaires existe et est proposée régulièrement par la Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (CLP). Une chance à saisir ! Plus d'information : www.nepourlire.ch.

Pierre Boillat



RAPPORT DU PRESIDENT

Introduction

Une nouvelle année s'ajoute à la vie de notre association. Vous trouverez ci-après le reflet précis et rigoureux des activités conduites par l'AGBD.

Membres

Avec 8 nouveaux membres, mais malheureusement 3 décès et 3 démissions, l'AGBD compte 320 membres au 31 décembre 2008. Le nombre de membres poursuit donc sa – faible, mais réelle – croissance. Les adhérents se répartissent en 275 membres, 39 membres retraités, 2 membres en formation et 4 membres d'honneur. Hors-Texte est par ailleurs aussi distribué à 79 abonnés. Bien que le nombre de membres soit réjouissant et que l'AGBD tienne une place enviable dans le cœur des professionnels en information documentaire de Genève, l'adhésion de nouveaux membres reste une priorité forte. Le comité n'a pas manqué de solliciter de nouvelles adhésions à de nombreuses occasions, notamment lors de l'assemblée générale où il a été rappelé aux participants l'importance de parler de l'AGBD à ses collègues. Mais aussi par l'envoi d'une lettre d'appel le 2 février aux 42 nouveaux diplômés de la filière information documentaire de la Haute école de gestion de Genève. Lors de l'action de lobbying entreprise à destination des responsables de bibliothèque, des exemplaires du prospectus de l'AGBD leur ont été remis en les priant de les diffuser auprès de leurs collaborateurs. Malgré ces actions, les nouvelles adhésions sont demeurées à un niveau relativement bas. Chacun est invité à participer au recrutement de nouveaux membres.

Statuts

Les participants à l'assemblée générale de l'année dernière ont accepté la modification des statuts ouvrant les portes de notre association aux apprentis et étudiants en information documentaire de Genève. Il est à souhaiter que nos futurs collègues saisissent l'opportunité de rejoindre nos rangs dès leur début sur les bancs d'école. Les premiers effets positifs de ce changement sont attendus pour 2009.

Comité

Le comité s'est réuni à neuf reprises durant l'année pour assurer la gestion ordinaire de l'association. Il a aussi organisé l'assemblée générale 2008 qui s'est tenue le 22 avril. Le visage du comité s'est partiellement modifié en cette année électorale. Elisabeth Bernardi (animations), Isabelle Plan et Jean-Blaise Claivaz (trésorerie et site Internet) se sont retirés avec les remerciements appuyés de l'assemblée. Elisabeth Bernardi et Jean-Blaise Claivaz ont atteint la durée maximale d'éligibilité au comité (six années) ; Isabelle Plan a été contrainte à quitter l'AGBD – donc aussi le comité –, après deux ans, suite à un tournant dans sa carrière professionnelle qui l'a menée hors des frontières de notre canton. Chantal Gallarotti (animations), Marie-Aude Python Curtet (secrétariat) et Dimitri Donzé (trésorerie et site Internet) ont été élus et Anita Matteazzi (archives), Daniel Jaccaz (vice-présidence et Prix romand en bibliothéconomie) et Pierre Boillat (présidence) ont été réélus pour un nouveau mandat de deux ans. Le comité demeure composé de six membres.

Comité de rédaction Hors-Texte

Le comité de rédaction de Hors-Texte, composé de Elisabeth Bernardi, Marie-Pierre Flotron, Maria-Luisa Noetzelin, Danièle Tosi et Eric Monnier, a poursuivi avec professionnalisme et imagination la publication des livraisons du bulletin de l'association. 2008 a été particulièrement faste avec la sortie des numéros 84, 85, 86 et 87. Le n° 85 est un numéro spécial dédié à Alain Jacquesson en l'honneur de son départ à la retraite de la direction de la Bibliothèque de Genève (Bibliothèque publique et universitaire pour les pas-si-anciens-que-ça !). La couleur est venue rehausser avec éclat cet hommage au père fondateur de notre revue et l'une des figures de notre profession à Genève et par-delà. Mais le courant, entendez les trois numéros habituels, n'en regorgent pas moins aussi d'articles inédits et captivants sur notre vie professionnelle, à Genève, en Europe. Que les forces vives du comité de rédaction trouvent en ces lignes mes remerciements les plus sincères.



Groupe de réévaluation des fonctions (GREF)

Initiée officiellement le 22 mars 1999, lors de la création du Groupe de réévaluation des fonctions (GREF) lors de la 27^e assemblée générale, les réévaluations des fonctions de bibliothécaires à l'Etat de Genève et à la Ville de Genève ont connu cette année une étape satisfaisante. Je tiens à remercier très vivement les collègues qui se sont engagés dans cette longue et harassante procédure, tout particulièrement les membres passés et actuels du GREF : Geneviève Nicoud (présidente), Michèle Bayard, Madeleine Duparc, Renata Ebener, Daisy McAdam, Marie-Noëlle Mauris et Martin Läng. J'ajouterai encore à cette liste nominale le précédent président de l'AGBD, Eric Monnier. A l'Etat, l'attribution des nouvelles fonctions type – pour mémoire, adoptées par le Conseil d'Etat le 31 janvier 2007 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2007 – s'est généralement bien déroulée, notamment à l'Université. La situation a posé davantage problème pour les bibliothécaires des cycles d'orientation et du postobligatoire travaillant seuls ou partageant le poste de bibliothécaire responsable. Ainsi, l'année 2008 a débuté par une pétition, signée par 150 collègues, remise le 16 janvier aux services des ressources humaines du Département de l'instruction publique. Le soutien massif des syndicats SIT et SSP et de deux associations d'enseignants a été nécessaire pour appuyer les revendications légitimes des bibliothécaires scolaires. L'AGBD avait proposé un soutien financier symbolique dans le cas où des collègues souhaitaient consulter un avocat. Cette aide n'a pas été sollicitée. Dix-huit copies de lettres de recours rédigées par des bibliothécaires mécontents de leur rangement – terme consacré par l'administration – ont été transmises à l'AGBD. Ces deux points illustrent avec force le climat délétère qui entourait ces négociations et la mauvaise volonté des autorités. D'ailleurs, le rangement de quatre collègues de postobligatoire pose encore problème à fin 2008. Côté bonnes nouvelles, il faut relever les réévaluations acceptées en été dernier des responsables de services d'information documentaire en classe 19 et certains aide-bibliothécaires en classe 9.

Quant à la Ville, le Conseil administratif a enfin corrigé sa décision profondément inégale du 6 juillet 2006 en réévaluant aussi les bibliothécaires dit de base en classes 9/11 le 27 juin. Ultime étape en 2008 de l'AGBD dans ce dossier avec la Ville, votre président a été auditionné le 17 janvier par la Commission plénière d'évaluation de fonction afin d'explicitier la position de notre association. Cette dernière commission était chargée de remettre un rapport au Conseil administratif sur la pertinence ou non de réévaluer les bibliothécaires de base.

Je crois que ce dossier des réévaluation illustre magnifiquement le rôle que peut – que doit ! – tenir une association professionnelle dans la défense et la promotion d'une profession – la nôtre. Ces procédures longues pourraient décourager plus d'un individu. La force d'une association, c'est justement cette

capacité à tenir sur la durée. Encore une fois, l'adage « l'union fait la force » se vérifie. J'ajouterai que l'union fait la force et renforce les convictions.

Formation initiale I+D

Après la consultation des associations professionnelles en 2007, c'était au tour des cantons à être invités à prendre position sur la nouvelle formation des assistants en information documentaire. Les associations professionnelles romandes, sous la conduite du Groupe romand de documentation (GRD), ont transmis aux responsables cantonaux de la formation professionnelle leurs inquiétudes sur ce dossier capital. L'AGBD, en collaboration avec le GRD, l'Association des assistants en information documentaire (AAID) et des représentants des commissaires genevois d'apprentissage, l'a fait auprès de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue de Genève (OFPC) lors d'une séance tenue le 15 mai. Les principales pierres d'achoppement concernaient la dénomination (gestionnaire en information documentaire au lieu d'assistant ; nous avons proposé agent), l'absence d'un objectif général pour la culture générale professionnelle (littérature, histoire du livre, etc.) et l'organisation des cours interentreprises durant les trois années d'apprentissage. Nous avons obtenu satisfaction seulement sur le premier, celui de la désignation d'« agent-e en information documentaire ».

Il m'est particulièrement agréable de signaler l'engagement de Mmes Françoise Delapierre et Roane Leschot, des Bibliothèques municipales de Genève, qui participeront à la rédaction des annexes accompagnant l'ordonnance et le plan de formation. Ces documents sont capitaux, car ils régleront maintes questions ayant des implications très concrètes pour les apprentis. Aucun membre du Comité de l'AGBD n'étant formateur, il nous était périlleux de nous investir sur ces textes. Nos deux collègues des Bibliothèques municipales de Genève étant en contact avec des apprentis, elles apporteront leur regard de praticiennes expérimentées.

Prix romand en bibliothéconomie

Suite au changement de calendrier universitaire, il y a eu deux remises de diplômes à la filière information documentaire de la Haute école de gestion de Genève (HEG-I+D) ; la première en janvier et la seconde en décembre. Notre association, en partenariat avec le Groupe régional des bibliothécaires vaudois (GRBV) et le Groupement valaisan des bibliothèques (GVB) a décerné le Prix romand en bibliothéconomie à Sandrine Clément, Caroline Salamin et Debora Wylér pour « La bibliothèque sans bibliothécaire : l'autogestion comme outil de communication à la Cité du Genévrier » (première attribution) et à Karine Pasquier pour « Des bibliothèques pour le Sénégal : mise en place et intégration de bibliothèques en Afrique de l'Ouest »

(seconde attribution). Avec la seconde attribution, la HEG-I+D renoue avec la tradition des travaux de diplômés individuels. Afin de maîtriser la relecture de plusieurs dizaines de mémoires, le jury a décidé de fonder son choix principalement sur les résumés et les tables des matières.

Relations entre associations

L'AGBD maintient ses échanges avec de nombreuses associations professionnelles en Suisse. En tant que groupe d'intérêt de Bibliothèque information Suisse (BIS), ex-Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses (BBS), votre président a participé au conseil consultatif le 12 mars à Berne qui s'est concentré, cette année, sur le choix du nouveau nom de l'association issu de la fusion entre la BBS et l'Association suisse de documentation (ASD), fusion opérée en 2007.

Les réunions entre présidents ou représentants des associations professionnelles cantonales ou régionales de Suisse romande se sont tenues les 23 février et 12 juin à Lausanne. L'Association des bibliothèques fribourgeoises (ABF), l'Association jurassienne de bibliothécaires (AJB), GRBV et le GVB y ont été représentés. Le partage des activités des associations consœurs et des événements « bibliothéconomiques » tenus dans les cantons romands sont très enrichissants. L'idée d'organiser des voyages en commun prend de plus en plus corps.

Pour la deuxième année consécutive, l'AGBD a été invitée par la Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (CLP). Durant les deux réunions tenues à Lausanne, le 15 septembre et le 1^{er} décembre, il a été principalement question de l'organisation de cours de formation continue concertés entre associations romandes. L'AGBD est prête à s'investir dans un programme commun.

Votre président a encore représenté l'AGBD aux assemblées générales de l'AAID le 29 mars à Neuchâtel et de BIS le 29 août à Berne.

Manifestations

Sur les trois projets retenus par le comité, seule la fête de l'Escalade a eu lieu, le 9 décembre. Elle s'est déroulée dans le Bâtiment des Philosophes afin de rendre hommage au travail de sauvetage des collections, mené par des collègues des bibliothèques sinistrées et d'autres bibliothèques genevoises, lors de l'incendie survenu dans ce bâtiment le 29 juin (l'AGBD a envoyé le 4 juillet une lettre de sympathie aux collègues concernés). Une vingtaine de membres et/ou de bibliothécaires des Philosophes ont pourfendu la

traditionnelle marmite en chocolat dans un esprit festif. Cette première « marmite » a été un franc succès.

Hélas, trois fois hélas, il n'en a pas été de même pour les deux autres sorties prévues : la visite du Centre d'information et de documentation du CICR à Genève en mars et deux jours de visites de bibliothèques à Lyon en septembre. Toutes deux ont été annulées faute de participants en nombre suffisant. L'avenir des excursions réside certainement par une organisation commune entre plusieurs associations (*cf. supra*).

Divers et variés

A côté des « grandes » actions détaillées plus haut, l'association intervient plus ponctuellement sur des sujets précis ou répond à des sollicitations de membres. Ainsi, chaque membre a reçu deux billets gratuits pour le Salon international du livre et de la presse de Genève. Le comité a eu à traiter le transfert de fonds documentaires des mains de bibliothécaires vers celles de secrétaires à l'Office de la jeunesse de l'Etat de Genève et à prendre position sur le poste de « bibliothécaire » à l'Ecole de culture générale de Plan-les-Ouates. Votre président a encore répondu à six annonces de poste douteuses et assisté à l'inauguration du 3^e bibliobus de l'Université populaire jurassienne à Courgenay le 26 avril.

Finalement, deux activités importantes ont été amorcées en 2008. Comme leurs résultats ne prendront corps qu'en 2009, je me contente de les citer et je vous promets de les développer dans le prochain rapport annuel. Il s'agit, d'une part, de la refonte complète du site Internet de l'AGBD. Vous pouvez d'ores et déjà retenir la nouvelle adresse (déjà valable) de www.agbd.ch. D'autre part, une campagne de lobbying à destination d'un panel de responsables de bibliothèques à Genève a été initiée. La synthèse suivra.

*

* *

Rapport financier

Notre trésorerie reste saine, puisqu'au 31 décembre 2008, nous disposons d'une fortune de 25'394,28 francs. Les recettes se sont élevées à 13'816,34 francs et les dépenses à 14'716,42 francs. L'exercice 2008 se solde ainsi avec un déficit de 900,08 francs.

Rappelons que l'assemblée générale 2007 avait approuvé le principe selon lequel notre association n'a pas pour vocation de thésauriser un avoir qui représente encore presque deux ans de recettes. Le Comité avait ainsi planifié des comptes déficitaires pour les deux à trois prochaines années, pour autant que des dépenses justifiées et pertinentes soient identifiées. Cela n'a pas été

le cas en 2008, si bien que le déficit reste moindre par rapport à celui de l'année précédente.

Au niveau des recettes, les principales ressources de l'association restent les cotisations des membres (10'870,00 francs) et les abonnements à Hors-Texte (1700,00 francs). Au niveau des dépenses, hormis le numéro supplémentaire de Hors-Texte en l'honneur d'Alain Jacquesson, il n'y a pas eu en 2008 de dépense exceptionnelle.

Dans le cadre du versement d'aides financières aux membres suivant des formations continues ou des congrès professionnels, l'association a versé 200,00 francs à Eric Monnier pour sa participation au 1^{er} congrès de l'Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes (AIFBD) à Montréal. Notre collègue en a rédigé un compte rendu dans le n° 87 de Hors-Texte.

Genève, le 16 février 2009

Pierre Boillat, président
avec la collaboration de Dimitri Donzé, trésorier

ENQUETE SUR LES PUBLICS DES ANIMATIONS CULTURELLES DES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES DE LA VILLE DE GENEVE

Introduction

Dans le cadre du Projet accueil des Bibliothèques municipales de la Ville de Genève (BM), un premier volet d'enquête portant sur les publics des animations des BM a été réalisé au printemps 2008. Des étudiants de 1^{ère} année de la Haute école de Gestion / Département information et documentation ont en effet soumis un questionnaire aux publics lors de 17 animations BM, entre le mois de mars et le mois d'avril 2008, sous la responsabilité de leur enseignant, M. Olivier Moeschler. 186 personnes ont répondu à ce questionnaire lors de ce premier volet d'enquête.

Un second volet d'enquête a ensuite été réalisé par le biais d'un questionnaire rattaché à la publication « Agenda des BM ». Ce questionnaire a été déposé dans les exemplaires mis à disposition des publics dans les bibliothèques et discothèques du réseau en automne 2008, et également envoyé à 1'500 personnes figurant sur la liste de contact du Service des Manifestations culturelles des BM. Réalisé avec la collaboration de la Passerelle d'observation des publics du Département de la Culture, ce second volet souhaitait reprendre certains questionnements relatifs à la satisfaction des animations BM de façon générale, tout en mettant également l'accent sur la publication « Agenda des BM » elle-même.

Profil des publics

De façon générale, les femmes ont été plus largement présentes que les hommes lors des 17 animations couvertes par l'enquête, et ont été plus nombreuses également à répondre au second volet de l'enquête. La moyenne d'âge était d'environ 40 ans (60 ans et plus pour le second volet). Lors des animations elles-mêmes, les retraités étaient plus fréquemment présents que les étudiants.

Les personnes interrogées étaient en majorité de langue maternelle française, à l'exception des publics s'étant rendus à des animations organisées dans les quartiers des Minoteries, de la Servette et de Saint-Jean, où cette tendance diminue.

Les personnes interrogées ont suivi des cycles de formation supérieure : université, hautes écoles, etc. Les niveaux de formation des personnes

interrogées sont donc élevés de façon générale, rapprochant (comme l'a souligné M. Moeschler) ce public du public dit « classique » de la culture (public usuel des institutions culturelles). Les professions souvent énoncées sont : enseignants, animateurs socioculturels, bibliothécaires, journalistes.

Une très large majorité des personnes interrogées a affirmé se rendre ponctuellement (2 à 3 fois par année environ) à des expositions, des spectacles, des concerts (dans d'autres bibliothèques à Genève, musées, théâtres, etc.). La lecture semble également constituer une activité régulière pour ces personnes.

A contrario de ce que nous supposions au début de l'enquête, la large majorité des personnes interrogées dans le cadre des animations (1^{er} volet et 2^{ème} volet) sont des personnes **inscrites** aux BM (80% des personnes interrogées environ). Cette donnée se nuance cependant lors d'animations aux thèmes plus spécialisés, attirant un public plus spécifique (Salon musical, lectures de textes par des comédiens à la Bibliothèque de la Cité, exposition d'architecture, par exemple), où l'on rencontre un taux plus faible d'inscrits. Deux facteurs semblent déterminer cette distinction : le lieu (Cité) et le thème (spécialisé). En effet, lors de ces animations spécifiques, parfois près de la moitié des personnes présentes n'étaient pas inscrites aux BM, alors que de façon générale, dans les bibliothèques de quartier par exemple, le taux d'inscrits aux BM était parfois proche de 100% parmi les personnes assistant à l'animation.

Ces éléments peuvent nous mener à nous interroger sur les publics assistant aux animations des BM, tout comme nous l'avons d'ailleurs déjà soulevé lors de l'enquête sur les publics dits « séjournants¹ » : constituent-ils réellement des publics « à part », ou sont-ils finalement en majorité inclus dans nos publics inscrits ? Les BM accueillent-elles une part importante de personnes qui ne sont pas inscrites ? Ces publics ne semblent pas constituer, au vu des personnes interrogées lors des deux volets d'enquête, un public majoritairement « parallèle » du public inscrit : les publics des animations, tout comme les publics dits « séjournants », semblent être constitués en majorité de personnes inscrites, qui empruntent régulièrement.

Usages des publics

Les personnes interrogées ont essentiellement eu connaissance de l'animation BM par le « bouche-à-oreille » (ami, famille, réseau professionnel). D'autres ont été informées sur place (affiches, bibliothécaires), ou encore par l'Agenda des BM (pris sur place ou reçu à domicile). Il apparaît cependant que les canaux d'information tels que la presse écrite et le site Internet des BM ont très peu été utilisés par ces personnes.

¹ Voir Hors-texte numéro 87 (novembre 2008)

Les personnes interrogées ont répondu assister à une animation BM entre 2 et 3 fois par an environ. La proportion reste cependant très variable d'une animation à une autre, distinguant les personnes qui assistaient à cette animation BM pour la 1^{ère} fois et les « habitués ». Les publics « réguliers » (qui connaissent les services des BM et ses activités sur l'ensemble du réseau) semblent tout de même majoritaires de façon globale. Les personnes inscrites aux BM qui fréquentent le réseau uniquement pour assister à des animations sont minoritaires : de façon générale, les personnes interrogées constituent des spectateurs ponctuels des animations aux BM.

Les manifestations auxquelles les personnes interrogées assistent le plus sont d'abord les expositions, les conférences, ainsi que les lectures de texte.

La proximité géographique ne semble pas forcément déterminer la participation ou non des personnes aux animations : il arrive que des animations (exemple : ateliers de bricolage) rassemble indéniablement des enfants vivant dans le quartier par exemple, tout autant que certains spectacles (contes) ou certaines lectures drainent des personnes d'autres quartiers. Le public semble prêt à se déplacer pour assister aux animations (tout particulièrement, et sans surprise, à la Bibliothèque de la Cité, centrale et située dans le quartier commercial de Genève). La mobilité des publics est donc présente, en fonction du type d'animations et des thèmes abordés. Il semble apparaître cependant qu'il y ait un public « Cité », moins enclin à se déplacer dans les bibliothèques de quartier (tandis que les publics des sites de quartier semblent se déplacer plus souvent dans les autres sites du réseau, ainsi qu'à la Cité elle-même). Les inscrits sont cependant tous largement au courant de l'existence de notre réseau et des différents sites qui le constituent.

Quelques questions portaient plus spécifiquement sur la connaissance de certains événements « phares » des BM, ainsi que certaines de nos productions éditoriales (bibliographies). L'analyse à ces questions nous démontre le déficit majeur de visibilité d'une grande partie de nos actions culturelles et de nos sélections bibliographiques.

En effet, près de 90% des personnes interrogées lors du second volet d'enquête ont déclaré ne pas avoir entendu parler du Prix P'tits Mômes, du Festival Livre et petite enfance, de la Sélection Ados et des blogs. Entre 80% et 60% des personnes n'ont pas entendu parler de Lettres frontières, du Prix Chronos, des Livres nomades, des bibliothèques de rue, des Chroniques littéraires et de la Dictée des 2 rives par exemple. Seules exceptions : 80% des personnes interrogées lors du 2^{ème} volet connaissent la Fureur de lire, 52% des personnes connaissent « Envie de lire ».

En outre, la répartition entre les personnes affirmant consulter des bibliographies ou autres documents conçus spécialement à l'occasion de certaines animations par les BM, et celles déclarant ne pas les utiliser est relativement égale (47% de consultation, 45% de non utilisation). Il semble à

nouveau dès lors nécessaire de développer des mesures plus efficaces dans la mise en évidence et la promotion de nos publications.

Satisfaction et attentes des publics

Les personnes interrogées lors de cette enquête se sont déclarées très satisfaites du choix des animations des BM en général, de leur diversité, de leur quantité et de leur qualité (contenu, artistes ou conférenciers), tout comme elles ont été pleinement satisfaites de l'animation qu'elles venaient de suivre.

Pour les personnes interrogées, l'Agenda des BM répond de façon hautement satisfaisante à leurs attentes, tant au niveau du contenu (textes de présentation des animations), qu'en terme de présentation et de périodicité.

Trois travaux ont transmis des remarques sur les difficultés d'accueil et d'organisation qui peuvent être rencontrées lors de certaines animations (signalétique, information, orientation et gestion du flux des participants, etc.). Les publics ont également suggéré que les BM bénéficient d'une meilleure et plus large publicité autour du programme des animations : articles dans la presse écrite, affiches dans la rue, etc. En effet, comme le souligne un groupe d'étudiants, *« des affiches en ville (donc aussi visibles à ceux qui ne s'approchent pas du bâtiment de la bibliothèque) auraient permis d'attirer plus de gens non inscrits qui eux auraient potentiellement été des futurs inscrits »*.

Les questionnaires se concluent par des commentaires d'encouragement de la part de certaines personnes, félicitant les BM pour le travail accompli et témoignant de leur enthousiasme vis-à-vis de notre offre culturelle et de nos prestations.

Conclusion

Cette enquête ne permet pas de souligner « catégoriquement » un lien fort entre le thème des animations proposées et le profil des publics y assistant de façon générale. Ce lien existe cependant assez clairement lors de manifestations « spécialisées » telles que le Salon musical ou des expositions aux thématiques bien spécifiques (exemple : architecture).

Cinq observations principales peuvent être faites quant au profil des publics des animations :

- 1) Les animations des BM n'attirent pas, dans sa majorité, un public « nouveau » : il s'agit (environ 80%) d'utilisateurs inscrits aux BM. Le public des animations se superpose alors aux usagers réguliers des BM. Les animations, dans ces cas de figure, constituent une prestation parmi l'éventail de services proposé par les BM, prestation en outre très appréciée, et qui contribue en quelque sorte à fidéliser nos usagers ;

- 2) Les usagers inscrits qui se rendent volontiers à des animations sont mobiles sur le réseau. Dans ce cas de figure, ils constituent un public « nouveau » dans le sens où certains d'entre eux découvrent pour la première fois une bibliothèque de quartier du réseau dans laquelle ils ne se seraient jamais rendus si il n'y avait pas eu d'animation à cet endroit (= connaissance d'un nouveau site des BM) ;
- 3) Certaines animations plus « spécialisées » (exemple : Salon musical) attirent un public « nouveau », non inscrit et spécifique au thème de la manifestation. Il peut s'agir alors de spécialistes du domaine traité et/ou de personnes proches du conférencier, du comédien, de l'artiste en présence. Il y a donc ici, lors de ces événements spécifiques, une démarche qui pourrait être entreprise par les BM pour favoriser la transmission d'une information fiable et promotionnelle autour du réseau des BM en général à l'attention de ces personnes (exemple : distribution d'un document promotionnel sur les BM et les démarches d'inscription) ;
- 4) Le profil du public présent aux animations des BM se rapproche du public dit « classique » du public de la culture. Dans ce sens, on peut affirmer, tout comme M. Moeschler l'a fait, que les BM pourraient, à l'avenir, davantage s'efforcer à attirer un public plus largement représentatif de la population genevoise, moins voué d'avance socialement à fréquenter des centres d'information documentaire. Cette observation nous encourage donc à poursuivre et à consolider notre travail « hors-les-murs », en collaborant notamment avec des associations spécialisées permettant de créer une « passerelle » entre les BM et des publics peut-être moins disposés a priori à faire notre découverte ;
- 5) Certaines manifestations culturelles ainsi que les travaux bibliographiques et documentaires réalisés à ces occasions souffrent d'un fort déficit en terme de visibilité. Bien peu de personnes a connaissance de nos offres spécifiques. Ce constat nous encourage pleinement à renforcer certains canaux d'information vers l'extérieur, à promouvoir nos services, en continuant à développer stratégiquement la diffusion de l'Agenda des BM, en travaillant sur un nouveau modèle d'Agenda, en collaborant avec les services de presse du canton, ainsi qu'en relayant l'information sur notre site Internet et sur d'autres sites « relais ».

Les personnes interrogées lors de cette enquête sont très satisfaites de la qualité des animations proposées par les BM. Il s'avère qu'il serait souhaitable de mettre en place des outils supplémentaires permettant un soutien à l'accueil des participants lors des animations (grands panneaux d'affichage dans les halls, systèmes d'orientation), et de pouvoir – dans la mesure du

possible – déléguer un(e) collaborateur(-trice) à l'accueil des publics avant, pendant et après l'animation.

Cette enquête constitue un instantané, une « photographie descriptive » des opinions des publics des animations sur un temps donné. Cette enquête nous motive à poursuivre notre réflexion sur les stratégies nous permettant d'aller à la rencontre de nouveaux publics, de travailler sur notre visibilité extérieure et de proposer des prestations « hors les murs ».

Nous remercions grandement tous les usagers pour leur participation à cette enquête, ainsi que tous les collaborateurs (-trices) des BM pour l'accueil qu'ils (elles) ont fait aux étudiant(e)s dans le cadre de ce travail. Nous remercions également Mme Jeanne Pont pour l'investissement fourni dans le traitement des données, ainsi que M. Olivier Moeschler et ses étudiants pour tout le travail réalisé auprès des publics lors de ces enquêtes.

Pour la Cellule Etudes & Projets, Section Etude et Gestion des publics,
Marie-Aude Python Curtet



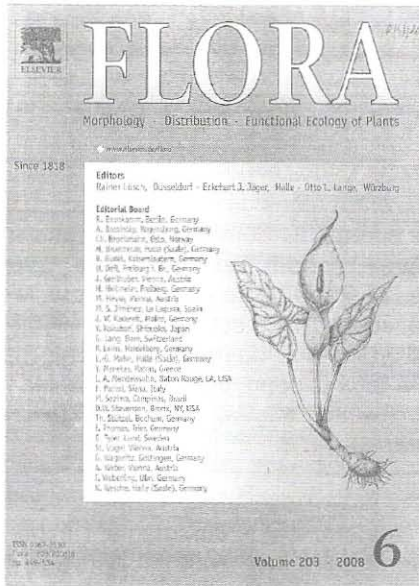
POLAR FLORALPESTRE

La commissaire Vargas entra dans la bibliothèque, suivie par l'inspecteur Bouvier. Arrivés dans le bureau, ils durent d'abord franchir un barrage, formé d'immenses piles de livres, portant tous un post-it, avec l'inscription : « A cataloguer ». Au delà de l'obstacle, le spectacle souleva le cœur des policiers, si habitués fussent-ils avec de telles scènes. Le bibliothécaire gisait, le nez écrasé sur son clavier d'ordinateur, baignant dans une mare de sang, lequel avait giclé jusque dans le faux plafond, irisant *joliment* les fibres d'amiante qui le composaient. La commissaire bougea, de sa main gantée de latex, la souris de l'ordinateur, dont l'écran s'anima.

« Le programme F**** évidemment » commenta l'inspecteur Bouvier. « Of course » répondit la commissaire, qui avait fait un stage dans la City. Il faut dire que c'était (au moins) le ou la sixième bibliothécaire d'un collège genevois à se donner la mort depuis le mois d'août. Seul le mode opératoire changeait. L'une s'était pendue à un lustre, qui manquait pourtant de lustre, comme bien des équipements du DIP, un autre avait avalé sa souris, un autre encore s'était défenestré, etc. Mais tous désespéraient, comme l'enquête l'avait montré, de ne pouvoir plus travailler normalement depuis des mois et des mois. En cause, un logiciel totalement défaillant. Décidément la commission rogatoire chargée d'interroger, à Lyon et Paris, les responsables d'*Erreurs et Zizanie*⁷, la boîte conceptrice du logiciel en question aurait du pain sur la planche.

Le juge Twopack's² instruisait en effet l'affaire. Les chefs d'inculpation étaient nombreux : abus de confiance, escroquerie, mise en danger de la vie ou de la santé d'autrui, voire meurtre par dol éventuel. L'instruction menaçait toutefois de s'éterniser.

Pendant ce temps, l'inspecteur Bouvier continuait son enquête. Il se rendit dans toutes les bibliothèques du canton. Elles étaient fort nombreuses, mais au bout d'une semaine, il finit par en découvrir une où Flora était en place depuis... bien longtemps. Il s'agissait de la bibliothèque du Jardin botanique. Grâce à l'amabilité et à la compétence d'un bibliothécaire, il rapporta un document essentiel, lui sembla-t-il, à l'établissement des faits :



Flora avait donc près d'un siècle d'existence. Bouvier n'en croyait pas ses yeux. Impatient de communiquer cette nouvelle à sa cheffe, la commissaire Vargas, l'inspecteur monta dans sa voiture banalisée pour rejoindre l'Hôtel de police, sis au bord de l'Arve. En chemin toutefois, son portable retentit, jouant l'air des Carabiniers d'Offenbach. C'était précisément sa cheffe. Une nouvelle tragédie venait de se produire. La doyenne des bibliothécaires, une Haut-Savoyarde au caractère pourtant bien trempé et pilier de la communauté bibliothéconomique genevoise, venait de se faire hara-kiri, avec une tige métallique servant autrefois, dans des temps immémoriaux, à tenir les fiches du catalogue dans leurs tiroirs en bois.

Il fixa son gyrophare sur son toit et, toute sirène hurlant, fonça vers le lieu du drame. Une fois sur place, toutefois, Bouvier s'étonna de ne rien voir ressemblant à une école. Un petit square central triangulaire, où trônait un édicule vendant des kebabs, de hauts immeubles gris sur deux des côtés et des hôtels particuliers sur le troisième, mais point de collège et conséquemment point de bibliothèque. Une enseigne toutefois attira l'attention de l'inspecteur. Grand amateur de dessins de presse, Bouvier fut frappé par le nom d'un établissement de chirurgie esthétique, la clinique *Burki*. Tiens, tiens !, se demanda-t-il, serait-ce le *Raymond*, le génial dessinateur du quotidien *24heures*, qui, une fois crayons et pinceaux posés, manierait le

bistouri pour redessiner un visage ou le galbe d'un sein ? Il se fit pourtant la réflexion qu'il y avait incompatibilité entre les deux activités, car le chirurgien n'aurait de cesse que de vouloir raboter l'appendice nasal couchepinien d'un certain président, lequel appendice était précisément emblématique pour le caricaturiste. Revenant à la réalité du moment, l'inspecteur Bouvier se demanda où il se trouvait. Levant alors les yeux sur une plaque de rue, il lu : *Place Claparède*. Mille sabords, c'était cet *espèce de satané bazar de fourbi de truc* de GPS qui avait confondu *place* et *collège* Claparède. Le paramétrage des index dudit appareil avait sans doute été lui aussi confié à *Erreurs & Zizanie* !!!

Il reprit la route et vingt minutes plus tard arriva enfin au bon endroit. La commissaire Vargas lui jeta un regard noir mais lui annonça dans le même temps, que la bibliothécaire était finalement, sinon saine, du moins sauve. En effet, grâce à la *Lu-divine* intervention de la jeune collègue de la responsable, qui avait pu de justesse dévier le geste fatal de cette dernière, la tige métallique n'avait finalement touché aucun organe vital et la doyenne des bibliothécaires s'en tirait avec juste une grosse hémorragie. Bien prise en charge par les excellents ambulanciers genevois, elle se reposait maintenant aux HUG. En définitive, il aurait été inconvenant que la sémillante anglo-savoyarde de Carouge, par ailleurs grande adepte de l'herbe à Nicot, mourut ainsi de mort violente, faussant du coup les statistiques tabagiques du bon docteur Rielle³.

La commissaire et l'inspecteur regagnèrent le chemin de la Gravière. « Bon alors, qu'avez-vous trouvé ? ». L'inspecteur montra le document découvert au Jardin botanique. Vargas l'examina, puis secoua la tête, désespérée. « Voyons Bouvier, bernois d'origine vous êtes, un peu ralenti etc., ok, mais nom d'un chien, ce n'est pas une raison pour ne pas faire comme le miroir devant lequel vous vous rasez - mal du reste - le matin : ré-flé-chir ! A part que vous l'avez trouvée dans une bibliothèque, votre revue de botanique Flora n'a rien à voir avec le logiciel foireux qui nous occupe et qui traumatise les bibliothécaires genevois, au point que certains se trucident ». « Logiciel, euh logiciel, foireux » dit alors le juge Twopatricks, en entrant dans le bureau, « je dirais même plus : logiciel saboté, et oui ! » « Comment cela ? » dirent en chœur Vargas et Bouvier. « Et bien, mandatés en commission rogatoire, le juge lyonnais Lemonnier et vos collègues de la brigade financière ont perquisitionné les bureaux d'*Erreurs & Zizanie*, ils ont en outre saisi plusieurs ordinateurs. Leurs spécialistes les ont fait parler. En passant, j'vous fais remarquer qu'on n'a pas besoin d'user de la *contrainte* pour *faire parler* un ordinateur ! Mais passons. Ils ont découvert des échanges de courriels entre *Erreurs & Zizanie* et un mystérieux correspondant, se cachant sous le pseud. de *Blackstone*. Ils n'ont pu l'identifier, mais ont acquis la certitude que les mails du mystérieux *Blackstone* étaient envoyés, je vous le donne en mille... » « De Genève » s'exclama la commissaire. « Eh, oui ! » reprit Twopatricks. « Il vous reste donc à trouver qui est *Blackstone*. ». « Attendez, vous ne vous

avez pas donné la teneur de ces courriels » dit alors Bouvier. « Très juste, ils sont encore en cours de décryptage, mais figurez-vous que... »

« ...figurez-vous, disais-je, qu'il appert de ces échanges de courriers électroniques, que *Blackstone* a versé des sommes, disons... conséquentes à au moins un chef de projet d'*Erreurs* pour saboter le nouveau progiciel des bibliothèques genevoises. Il devait commettre des paramétrages erronés, introduire des bugs et peut-être même des virus dans le programme. Des traces de versements ont été retrouvées sur divers comptes aux Iles Alligators, j'veux dire Caïmans bien sûr » ajouta Twopatricks, en riant, - seul comme souvent - de son propre jeu de mot. « Mais dans quel but, pour quel obscur motif, vouloir saboter un logiciel destiné à des bibliothécaires, ça ne relève pas de la défense nationale enfin » s'étonna Vargas. « Et bien, ça, c'est votre boulot de le découvrir et pour ce faire, comme je viens de vous le dire, la première chose est de lever l'hypothèque *Blackstone*, soit savoir qui se cache sous ce masque » conclut le juge d'instruction. « D'accord », reprit alors la commissaire, « mais pour aujourd'hui ça suffit. Bouvier, demain je vous adjoints notre spécialiste informatique, l'inspecteur William Apfelstrudel et vous vous mettez sur ce dossier, toutes affaires cessantes ! Quant à moi, j'en ai ma claque, je rentre chez moi ».

Agnès Vargas ferma son bureau, prit son antique Citroën Traction 15CV (un de ses caprices) pour regagner son *home sweet home*, une ancienne ferme au flan du Salève, qu'elle avait retapée avec son compagnon, depuis des lustres. Elle se réjouissait d'arriver, car elle savait que celui-ci, excellent cuisinier, leur aurait préparé un bon p'tit plat. Lorsqu'elle arriva, en effet, la table était mise, un bon feu brûlait dans le poêle suédois, une bouteille de Rasteau était ouverte, il ne leur restait que de passer à table. Son Jules avait préparé un mignon de porc à la *confettura di peperoncini*, avec une sauce tomate additionnée de la même confiture, le tout accompagné de tagliatelles fraîches. Le filet était délicieusement caramélisé et magnifié par le piquant des piments. Une tarte aux pruneaux poudrée de cannelle suivait. Comme toujours elle se régala. Il mit le *Stabat Mater* de Pergolèse, ils finirent le vin, elle se sentit revivre. Ironie de l'histoire, l'homme avec lequel elle partageait sa vie était un bibliothécaire, depuis peu à la retraite. Sans doute avait-il eu l'intuition que la migration ne serait pas une promenade de santé, mais plutôt de celle que connaissent les fous de bassan, soit un périple de milliers de kilomètres entre l'Ecosse ou la Gaspésie et l'Afrique du Sud, au cours duquel pas mal d'oiseaux perdent des plumes, et pour certains la vie. Alors il se consacrait à la cuisine et à quelques essais d'écriture. Naturellement, ils discutèrent de l'affaire avant de regagner leur chambre. La commissaire s'endormit rapidement, mais son compagnon se mit à échafauder quelques hypothèses.

Le lendemain matin toutefois, ils ne parlèrent que de leur prochain week-end, évoquèrent leurs amis vertacomiriens en dégustant leurs tartines au miel de châtaigner provenant de la Chapelle-en-Vercors et écoutèrent les infos à la

radio. Un peu partout, les gouvernements, la plupart pourtant ardents défenseurs du libéralisme, renflouaient les pertes abyssales des banques, à coup de milliards sortis soudain de Dieu sait où, alors que ces mêmes banques réalisaient naguère d'indécents bénéfices.

- Décidément, remarqua Jules, le mari de la commissaire, la bonne vieille recette capitaliste de socialisation des pertes et de privatisation des bénéfices a encore de beaux jours devant elle.

- La formule est jolie

- Oh, elle n'est pas de moi, c'était mon prof d'économie, à l'école de comm de la Tchaux, qu'on surnommait *L'Armoire*, qui l'utilisait déjà

- L'Armoire, d'où lui venait ce surnom ?

- Sais pas, sans doute parce qu'il était assez carré, de caractère surtout

- C'est drôle ces sobriquets, mes profs en avaient aussi presque tous, mais j'ai l'impression qu'aujourd'hui ce n'est plus le cas.

- Tu parles, les élèves actuels savent à peine le nom de leurs enseignants.

Vers neuf heures, Vargas arriva à l'hôtel de police. Elle trouva Bouvier et Apfelstrudel en grande discussion. Bouvier voulait savoir si on pouvait retrouver, à partir des courriels reçus, l'adresse IP de l'ordinateur de l'expéditeur. Apfelstrudel n'en était pas persuadé, mais réservait sa réponse. Dès l'entrée de Vargas dans le bureau toutefois, Bouvier l'interpella :

- Savez quoi, patronne, y'a du changement chez *Erreurs & Zizanie* !

- Qu'est-ce à dire ?

- Vous connaissez *Tullius Détritus* ?

- Non !

- Faites appel à vos souvenirs d'enfance, vous avez lu des *Astérix* ?

- C'est mon mari qui est fada de BD, comme vous, moi...

- Bon, et bien *Tullius Détritus* est le héros – négatif bien sûr – de la 15^e aventure du p'tit Gaulois. Soit dit en passant, cet album est aussi une magistrale démonstration de comment naît, se développe et se propage une rumeur

- Aux faits, Bouvier, aux faits, sacré nom d'un chien de Bernois !

- J'y viens, *Tullius Détritus* est engagé par César pour aller semer la zizanie, c'est d'ailleurs le titre éponyme de ce volume, dans le village d'Astérix, d'Obélix et compagnie

- *Obélix et Compagnie*, c'est aussi le titre d'une des aventures, n'est-ce pas, intervint Apfelstrudel.

- Tout juste, la 23^e !

- Mais qui m'a fourgué de pareils collaborateurs, c'est pas croyable, ça discute BD alors qu'on a une grave affaire à régler sur les bras. Une dernière fois quel lien entre votre semeur de zizanie de papier et notre *Erreurs & Zizanie* ?

- Précisément, y z'ont viré *Tullius Détritus*, je veux dire que la boîte s'appelle maintenant *Erreurs* tout court, la *Zizanie* est passée à l'as !

- Tout ça, juste pour m'annoncer un changement de raison sociale, vous déraisonnez, Bouvier
- J crois pas, commissaire, s'ils se restructurent, lâchent la *zizanie* et ne gardent (plus) que les *erreurs*, c'est qu'ils sont peut-être sur le point de pouvoir fournir un produit à peu près correct à nos bibliothécaires.
- Oui, mais ça ne nous avance pas beaucoup pour savoir qui est *Blackstone* et qui est son correspondant ripou chez *Erreurs*. Alors au boulot, au boulot, nom d'une pipe.
- Si vous permettez, patronne, reprit alors Apfelstrudel, j'ai un ancien copain d'études qui bosse maintenant au *ITC*, je voudrais bien voir avec lui ce problème d'adresse IP
- C'est quoi l'*ITC* et c'est qui votre copain
- *Information Technology Center*, c'est un service de l'Etat qui s'occupe de tout ce qui relève de l'informatique dans le canton, vous devriez savoir ça, commissaire et mon copain s'appelle Ignace Delacroix
- Un descendant du peintre ?
- Non, c'est un fils de Ritals, mais lorsque son père est arrivé en Suisse, dans les années cinquante, faisait pas bon être Italien, c'étaient eux les boucs émissaires, alors il a suissisé son nom
- Comment suicidé, on en a déjà assez sur le dos, s'exclama Bouvier
- Suis-si-sé, rendu suisse, enfin bon, francisé je vous l'accorde, passant donc de *Della Croce* à *Delacroix*.

- Ok, allez le voir, et vous Bouvier, qu'allez-vous faire ?
- Ben je crois que j'ai une idée pour *Blackstone*
- Une.. idée ! bravo Bouvier
- Charriez pas, patronne, d'ailleurs je pourrais dire *charia pas*, si je voulais faire un jeu de mot à la *Twopatrick's*. Black stone, ça veut dire pierre noire, on est bien d'accord
- Ouais, pas besoin d'avoir fait le *First* de Cambridge pour savoir ça, mais où voulez-vous en venir ?
- A la Mecque, c'est bien une *pierre noire* qui est conservée à la Ka'ba, alors je me demande si *Blackstone* ne cacherait pas une mouvance islamique.
- Hou là, hou là vous me faites peur et pourquoi des islamistes, même radicaux, voudraient saboter un logiciel de bibliothèque ?
- Pour eux, comme pour les fondamentalistes de la fameuse *Bible Belt* aux Etats-Unis, il n'y a qu'un livre qui compte, la Bible ou le Coran précisément. Et avec un seul livre, pas besoin de catalogue, donc on s'en prend...
- Aux bibliothécaires qui ont pour vocation de mettre tous les livres à disposition de leurs publics, reprit Vargas, ça me paraît quand même un peu tordu et le terrain est miné, mais c'est peut être une piste en effet : *Timeo hominem unius libri*. Alors poursuivez-la, Bouvier, mais de grâce, pas de gaffe !

Bill Apfelstrudel rencontra Ignace Delacroix chez un Italien de la rue du Grand-Pré. Ils commandèrent un risotto aux noix, roquefort et feuilles de trévisé et

une demi bouteille (ils étaient en service !) de Salice Salentino, un vin des Pouilles, au nez épicé et végétal, avec de la cerise en bouche.

- Alors, comment vas-tu, ? demanda Apfelstrudel

- Ça va, sauf cette réinformatisation. Et toi ? Si j'avais pu imaginer que tu irais bosser chez les flics... enfin dans la police !

- Et ouais, y'a pas de sot métier, comme on dit. Et ta Mamma, ah je me souviens de ses lasagnes, qu'est-ce qu'on se régalaient quand on venait chez toi

- Elle va pas mal, elle vieillit bien sûr, mais elle a toujours son coin de terre, aux Jardins familiaux, où elle fait pousser ses tomates, cette année elle était furieuse du manque de soleil. Et elle s'est réconcilié avec Giorgio, le fils maudit, la Mamma... je rigole ! Mais si on en venait à notre affaire. A ce propos, je peux t'apprendre que s'il y avait des gros problèmes – c'est un euphémisme – chez *Erreurs*, nous avons aussi eu un, disons... p'tit souci chez nous. Figure-toi, qu'un de nos ordinateurs était programmé en borduro-syldave et ne comprenait pas certains caractères du paramétrage de Flora. Il a fallu faire venir l'ingénieur Baxter, du Centre de Recherches Atomiques de Sbrodj. Heureusement, il avait été invité par le CERN, pour l'inauguration du LHC, - t'as vu qu'ils sont aussi dans la merde d'ailleurs. Enfin, on n'a pas eu à payer ses frais de déplacement. Mais que voulais-tu de moi, mon cher vieux Bill. Dis don' qu'est-ce qu'on pouvait te charrier, avec ton nom de pomme et ton prénom qui est celui de l'autre, deux systèmes d'exploitation en un. Finalement, t'es Mac ou PC ?

- Oh les macs, je les traque ! Bon, ce que je voulais savoir, c'est est-ce qu'on peut retrouver l'adresse IP d'une machine, à partir de courriels reçus et que mes collègues français ont décortiqués ?

- Techniquement oui, juridiquement faut bien entendu une demande officielle, judiciaire, mais là, t'es mieux placé que moi pour savoir ce qu'il faut faire. Mais en plus, si les mails ont été envoyés depuis un cybercafé, ou un lieu public – tiens une bibliothèque ! – on pourra toujours retrouver la machine, mais l'individu qui l'aura écrit ne sera pas forcément identifiable.

- Il a bien dû utiliser une adresse pour recevoir des réponses !

- Oh tu sais, c'est facile d'en créer une bidon, avec de faux renseignements

- Bref, on n'est pas sorti de l'auberge, enfin avant de quitter celle-ci, tu prends un café ?

- Si, uno ristretto, naturellement !

Eric Monnier

(A SUIVRE.... DANS LE PROCHAIN HORS-TEXTE)

AVERTISSEMENT

Il va sans dire que toute ressemblance avec des personnes existantes serait purement fortuite... ou presque !

¹ Jeu de mot sur le nom réel du concepteur du logiciel, que nous vous laissons le soin de découvrir

² Allusion à Patrick G... et Patrick J... présidents respectivement du Comité de projet et du Comité de pilotage de BiblioDip en charge de la réinformatisation des bibliothèques scolaires genevoises.

³ Médecin et député genevois, grand militant anti-tabac.



ALLO BIBLIO ECHOS



11.000 NOUVEAUX LIVRES SUISSES EN 2008

La Bibliothèque nationale suisse a fait paraître sa statistique annuelle de la production suisse du livre.

En 2008, la Bibliothèque nationale a enregistré 11.126 nouveaux titres produits par les éditeurs suisses, ce qui représente une très légère diminution de 2.5 % par rapport à 2007 où 11.410 titres avaient été répertoriés dans « Le Livre suisse ».

La répartition par langues est caractérisée par une diminution de 5 % du nombre de

nouveaux titres en allemand, de moins 4 % en français et de moins 11 % en italien.

Des augmentations apparaissent dans les nouveaux titres en langue anglaise et surtout de 48 % pour ceux de langue romanche.

On apprend également que la littérature, toutes langues confondues, vient en tête des publications, suivie des livres arts, de l'édition religieuse et du droit.

Bibliothèque nationale suisse

<http://www.nb.admin.ch>

ASSOCIATION POUR L'HISTOIRE DU LIVRE ET DE LA LECTURE EN SUISSE ROMANDE

Fondée à Neuchâtel, le 5 mars 2008, l'Association pour l'histoire du livre et de la lecture en Suisse romande a pour but de favoriser l'étude de l'histoire du livre et de la lecture en milieu romand.

L'Association est ouverte à toute personne physique ou morale intéressée.

Cotisation annuelle : Fr. 100.-

Contact : Laurent Gobat, sous-directeur de la BPUN

Laurent.Gobat@unine.ch

LIBRAIRIE CHINOISE

La librairie Lettres de Chine a quitté Carouge pour s'installer à Plainpalais. Ouverte les après-midi de mardi à samedi, elle offre de la littérature, des dictionnaires, des méthodes de langue, des logiciels d'apprentissage, des films et tout le matériel de calligraphie.

中国文化书馆

Librairie Lettres de Chine

Rue de Carouge 7 1205 Genève

www.lettresdechine.ch/

LA REINE LIT

Elisabeth II croise un bibliobus et par courtoisie envers ses royaux sujets bibliothécaires, emprunte un livre au hasard.

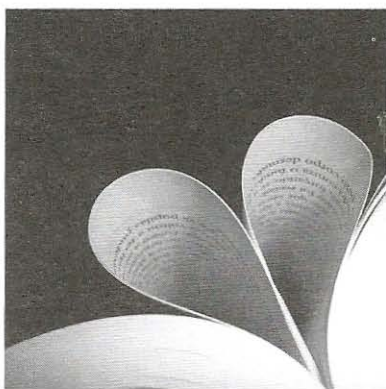
La voilà saisie du virus de la lecture...

Que deviendra le royaume, si la reine délaisse ses obligations ?

Salué par de nombreuses critiques élogieuses, ce court roman, récemment traduit, promet une plaisante lecture.

Bennett, Alan. - La reine des lectrices

Ed. Denoël, 2009. - 174 p.



DECORATION ?

Imaginé par un collègue, voici une idée originale pour gérer les fonds désherbés !



<http://bosphore.blog.lemonde.fr/files/2008/03/livres-istanbul-modern.1206476011.JPG>



Les designers d'ENO Studio surprennent par leur capacité à détourner et réinventer l'utilisation des objets du quotidien.

Au croisement du recyclage et du stockage, le Book Stool offre une seconde vie à nos anciens magazines et catalogues. Un tabouret à fabriquer soi-même en entourant une pile de magazines d'une solide sangle de nylon noir !

www.enostudio.net/



En ces temps d'insécurité, la maison « Original book works » offre un faux coffre-fort en faux-livres !

La poubelle et l'armoire fausse-bibliothèque méritent d'être sélectionnées parmi le riche choix d'articles proposés.

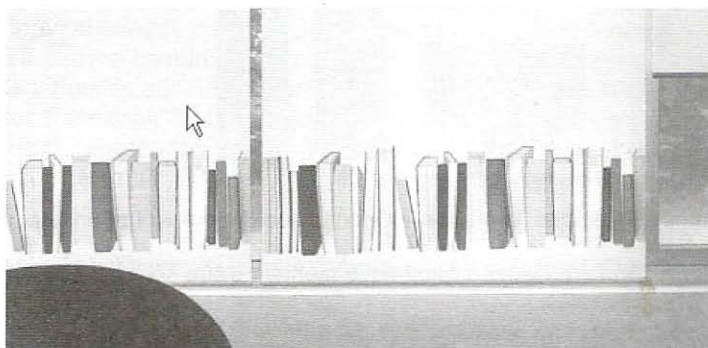
<http://www.originalbooks.net/>



Les Italiens préfèrent imaginer une table-bibliothèque baptisée Ex-libris

<http://www.minottiitalia.it/>

Pour finir, l'entreprise de textiles Création Baumann, établie à Langenthal, prouve avec sa collection «Systems» à quel point les stores peuvent être polyvalents. Voici un store à motifs livres



www.stylepark.com/fr/creation-baumann/dante-r

BRILLE

Cette année nous fêtons le bicentenaire de la naissance de Louis Braille.

Utilisé par un grand nombre de personnes privées de la vue, l'alphabet tactile subit toutefois le dédain de la jeune génération. «Ce code est mis au second plan, car les jeunes sont fascinés par les nouvelles technologies, explique Jean-Marc Meyrat, responsable de l'antenne romande de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants à Lausanne. D'ailleurs, dans les pays industrialisés, il y a de moins en moins d'enfants aveugles grâce aux progrès ophtalmologiques et aux dépistages.»

Un désintérêt pour la lecture en braille lié notamment à une offre grandissante en matière de «lecture audio». Livre parlé, kiosque électronique transformant les journaux en format MP3, logiciels de reconnaissance vocale sont autant d'outils permettant de faire l'impasse sur l'écriture.

Sans oublier que lire avec ses doigts requiert une certaine sensibilité tactile et du temps...

Anne Pillet, bibliothécaire responsable de la Bibliothèque braille romande, nuance: «Les outils informatiques ne remplacent pas le plaisir de prendre un livre sous le bras et d'aller s'installer sur un banc pour le lire.»

Étiquetage de produits, marquage dans les lieux publics, pense-bêtes sont autant d'utilisations courantes de cet alphabet tactile.

Un aveugle témoigne : « Cet alphabet m'est utile pour prendre des notes, étiqueter mes disques, noter mes rendez-vous. En revanche, je ne l'utilise plus pour lire.» Et de conclure: «Le braille ne va pas disparaître. D'autant qu'un ordinateur peut tomber en panne !»

24 heures, 11 février 2009

ENTRE DEUX VAGUES ENTRE DEUX VAGUES DEUX VAGUES

AUTEURS EN LIGNE

Pratique pour les paresseux, un site de vidéos avec des entretiens d'auteurs francophones.

« Auteurs TV : la parole donnée aux auteurs »

<http://auteurstv.blogspot.com/>



MR. BEAN A LA BIBLIOTHEQUE

Pour terminer cette rubrique par un sourire, la vidéo d'un lecteur qu'on ne se souhaite pas !

<http://youtube.com/watch?v=RyDY0hiMZy8>

HORS-TEXTE

est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr. 25.- l'an (ccp 12-20457-3)

ADRESSE DU SITE AGBD SUR LE WEB: <http://www.agbd.bbs.ch/>

LE COMITE DE REDACTION

est composé de: Elisabeth Bernardi, Marie-Pierre Flotron, Eric Monnier, Malou Noetzelin, Danièle Tosi

ADRESSE

Rédaction de HORS-TEXTE / A.G.B.D.
Case postale 3494
CH - 1211 Genève 3

Concours n° 3 : Où est-ce ?



Réponse à : eric.monnier@edu.ge.ch

ATTENTION

délai de remise pour le prochain numéro

29 mai 2009

Afin de pouvoir vous envoyer HORS-TEXTE comme prévu, nous vous demandons de respecter ce délai. Merci d'avance!

SOMMAIRE

1979



2009

<i>Ce qu'ils ont dit</i>	2
<i>Editorial</i>	3
<i>Le billet du président</i>	5
<i>Rapport du président</i>	8
<i>Enquête sur les publics des animations culturelles des BM</i>	15
<i>Polar Floralpestre</i>	21
<i>Allo Biblio Echos</i>	28
<i>Entre deux vagues</i>	34

